

Article 31 du Règlement

Des voix: D'accord.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je tenais simplement à faire part de l'immense tristesse que j'ai éprouvée en apprenant le décès de Howard Green et à dire combien les services distingués de ce grand Canadien lui valent l'estime et la considération de tous les députés à un double titre.

Parlementaire éminent, il comprenait la Chambre des communes, lui était profondément dévoué et s'y comportait toujours en respectant les plus hautes normes de conduite.

Sur la scène internationale, feu Howard Green a servi le Canada à la fois avec conscience et efficacité. Il a fait la preuve qu'un pays comme le nôtre peut peser lourd dans les affaires internationales et infléchir les questions de conscience et de principe qui sont importantes pour tous les Canadiens.

Feu Howard Green fait maintenant partie de notre patrimoine et nous déplorons tous la perte de ce concitoyen extraordinaire de l'ouest et du Canada tout entier.

M. le Président: D'ordinaire, la présidence n'est pas autorisée à prendre la parole. Vu les circonstances, cependant, je prie la Chambre de faire preuve d'indulgence et de m'autoriser à dire un mot.

Des voix: D'accord.

M. le Président: J'ai grandi dans la circonscription de Vancouver Quadra qu'a toujours représentée Howard Green. Au risque d'en surprendre plusieurs, j'ajouterai que mon père était libéral.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Mais ce qui ne vous surprendra peut-être moins, c'est que mon père a toujours voté pour Howard Green.

Une fois, j'ai demandé à ma mère: «Papa est-il libéral?» «Oui», m'a-t-elle répondu. Je lui alors demandé: «Dans ces conditions, pourquoi vote-t-il pour Howard Green qui est conservateur?» Elle m'a répondu: «Ton père et Howard Green se sont enrôlés ensemble en Colombie-Britannique, se sont rendus ensemble en France et ont combattu ensemble dans les tranchées, ce qui veut tout dire.»

• (1420)

À l'instar des autres électeurs de sa circonscription, mon père éprouvait une confiance absolue en Howard Green dont les partisans se recrutaient dans tous les secteurs et dans les milieux les plus humbles. Howard Green n'est plus. Cependant, s'il était là, j' imagine qu'il

écouterait nos propos en silence et peut-être avec un sourire quelque peu stupéfait sur les lèvres.

Le très honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a eu raison de dire qu'il aimait cet endroit. Il l'aimait indubitablement, mais il aimait encore davantage son pays. Il aimait par-dessus tout les Canadiens qu'il servait.

* * *

LES POMPIERS VOLONTAIRES

LA LIMITE DE L'EXONÉRATION FISCALE

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk): Monsieur le Président, il ne viendrait à l'idée de personne de mettre en doute l'excellent travail qu'exécutent les pompiers volontaires non seulement dans ma circonscription de Haldimand—Norfolk, mais dans tout le Canada.

Les pompiers volontaires rendent service à leurs municipalités contre une très mince indemnité. En général, cette indemnité ne couvre que leurs frais et débours divers. Personne ici, j'en suis sûr, ne songerait à contester pareille rémunération. On conviendrait plutôt qu'un tel service vaut chaque sou investi.

À l'heure actuelle, le gouvernement accorde aux pompiers volontaires une exonération fiscale de 500\$ sur l'indemnité qu'ils reçoivent. Toutefois, compte tenu de l'inflation, les dépenses qu'ils doivent faire pour leur travail excèdent souvent cette limite de 500\$, de sorte qu'ils doivent maintenant payer de l'impôt sur leur indemnité de dépenses.

Les pompiers volontaires donnent leur temps et risquent souvent leur vie pour les autres. Ils méritent certes mieux que cela.

Les exonérations fiscales consenties aux pompiers volontaires canadiens devraient être portées à 1 000\$ au moins. Et cette somme devrait être majorée périodiquement en fonction de la hausse des coûts et de l'inflation.

C'est le moins que le Canada puisse faire pour reconnaître l'extraordinaire contribution des pompiers volontaires à notre pays et encourager les citoyens qui ont du sens civique à continuer de rendre pareil service à leurs localités et à leur pays.

* * *

LES TRANSPORTS

DEMANDE D'UNE STRATÉGIE NATIONALE

M. John Reimer (Kitchener): Monsieur le Président, d'ici quelques jours, nous devrions recevoir le plan d'entreprise de VIA Rail que le gouvernement a demandé. J'exhorte ce dernier à profiter de l'occasion en or que nous offrent ce rapport et la nécessité des compressions